

PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE – DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

(Règle 18ter.1)

Références de la notification: 13265/2020/OAPI/DG/DGA/DMSD/SM/Madrid

I. Office qui communique les informations :

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

B.P. 887, Yaoundé - Cameroun

Tél :00 237 222 20 57 00

e-mail:oapi@oapi.int

site web; www.oapi.int

II Numéro et date de l'enregistrement international : 1482290 du 02/04/2019

III. Date de désignation de l'OAPI : 02/04/2019

IV. Numéro et date d'enregistrement OAPI : 110401 du 19/11/2019

V. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international):

SDCIC CONSTRUCTION GROUP SHARES CO., LTD NO.6 GUANGLAN ROAD, FUTIAN FREE TRADE ZONE, FUTIAN DISTRICT. SHENZHEN CITY 518000 GUANGDONG PROVINCE, China (CN)

VI. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés.

Le présent enregistrement produit ses effets dans chacun dix-sept (17) Etats membres de l'Organisation, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

VII. Signature et sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :

Général

Le Directeur Général

Denis L. BOHOUSSOU

VIII.Date : *Yaoundé*, *le 17/08/2020*